

Un stage pour un emploi

RÉF | 9204

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

- **Découvrir les différentes formules de stages** pour se former uniquement en entreprise : FPIE et CIP (+ IBO et BIS).
 - * La Formation professionnelle en entreprise (FPIE) vous permet de suivre une formation professionnelle directement dans une entreprise, afin d'y occuper un poste de travail qui nécessite une formation spécifique.
 - * La Convention ou stage d'immersion professionnelle (CIP) en entreprise vous aide à acquérir, dans le cadre de votre stage, une expérience pratique, des connaissances et aptitudes professionnelles.
- **Identifier les ressources proposées par la Cité des métiers, par Bruxelles Formation et par Actiris** pour avancer dans votre projet professionnel.
- **Échanger avec des conseillers | conseillères** sur votre projet de stage. Identifier la voie privilégiée pour y accéder ou envisager d'autres pistes utiles pour votre projet professionnel.

Programme

La séance se déroule en deux temps :

- Exposé des différentes formules de stage et des services de la Cité des métiers
- Possibilité de rencontrer une conseillère | un conseiller de Bruxelles Formation pour chacune des formules de stage et pour découvrir la Cité des métiers ainsi qu'une conseillère d'Actiris : réponse aux questions et informations

Type de formation [Institutionnel](#)

ORGANISATION

Durée

2h30

1 fois tous les 2 mois

Début

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Etre chercheur d'emploi.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Participez à l'une des séances programmées :

- lundi 13 mai 2024 à 09h30 : « Séance d'information »

Comment s'inscrire ?

- De façon rapide, [en vous connectant ou en créant votre propre compte Mon Dorifor](#) en tant que candidat
- Dans une Antenne Actiris, en prenant rendez-vous par téléphone au numéro gratuit 0800 35 123
- Après d'un conseiller de la Cité des métiers,
 - soit en vous rendant sur place sans rendez-vous (Avenue de l'Astronomie 14 1210 Bruxelles-Métro Madou) lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h (15h30 en juillet et août), jeudi de 13h30 à 19h (16h pendant les congés scolaires)
 - soit en utilisant la plateforme de conseil en ligne [Miti](#) ouvert de 9h à 12h sauf le jeudi

Organisme

Cité des métiers de Bruxelles
Avenue de l'Astronomie 14
1210 Bruxelles

